

Concours général des lycées session 2022

Rapport du Jury : Composition en langue italienne

Cette année, 128 élèves de lycée se sont penchés sur le texte de Alberto MORAVIA pour en faire apparaître les rouages et les nuances,

Le jury tient à féliciter l'ensemble des candidats qui, confrontés à un texte exigeant, ont su mobiliser leurs connaissances pour proposer des interprétations du texte parfois fines, dans une langue qui leur permettait d'être précis et subtils. Les questions ont presque toujours été traitées en totalité et les candidats se sont pliés à l'analyse des moyens stylistiques exigée. Ils ont ainsi prouvé qu'ils avaient acquis de solides connaissances culturelles et les compétences linguistiques et analytiques leur permettant, dans l'ensemble, de proposer des interprétations recevables et de rendre manifestes des qualités littéraires de rédaction et d'interprétation. Le jury tient à saluer le travail des professeurs qui savent développer ces compétences chez leurs élèves et les accompagner dans l'apprentissage exigeant de l'analyse littéraire et surtout susciter cette appétence pour la culture.

Essai

Le texte proposé cette année était tiré du roman d'Alberto MORAVIA intitulé *La disubbidienza*, publié en 1948. Cette année encore le jury a guidé les candidats dans leur réflexion autour de l'extrait proposé afin qu'ils en approfondissent la lecture et en fasse une analyse pertinente (1^{ère} partie). Si le jury n'attend pas un commentaire composé du texte, il apprécie une lecture attentive et une réflexion fine qui prend appui sur le document fourni et pénalise la paraphrase. La contextualisation historique du document est importante quand elle permet d'en comprendre certains aspects : ce n'était pas le cas de l'extrait proposé et on ne pouvait pas associer la maigreur des personnages à la précarité économique de l'après-guerre. Le jury a particulièrement apprécié les copies qui ont su relever le ton ironique employé par Moravia et qui ont analysé de manière adéquate l'évolution des rapports entre les personnages. On rappellera aux candidats que l'analyse du texte n'est que la première partie de l'essai.

Le thème à traiter (2^{ème} partie) cette année était : *Analizza come la tematica della menzogna e della falsità venga trattata in questo brano e nelle altre opere che conosci. Ti riferirai più particolarmente alla cultura italiana.* Ce dernier point, moins guidé, vise à évaluer la culture générale, artistique et cinématographique des candidats, mais aussi – et surtout – la capacité des candidats à problématiser : l'important étant de ne pas s'éloigner du thème proposé et de construire une réflexion en prenant appui sur le texte proposé ainsi que sur ses propres références culturelles. Les candidats pouvaient en effet approcher cette question de diverses manières et le jury n'attend en aucun cas un traitement unique de la question. Comme les années précédentes, on ne saurait en effet trop insister sur la nécessité d'articuler la réflexion autour d'une idée directrice : de nombreuses copies, à nouveau, se sont contentées de catalogues d'œuvres. Particulièrement sensible à l'originalité du raisonnement, le jury invite les candidats à se détacher de leur cours pour bâtir un plan personnel. En effet, on regrette que trop de copies se ressemblent au point de créer chez le correcteur une impression de déjà vu/lu. Ainsi, le jury a apprécié les copies des candidats qui ont su utiliser judicieusement leurs connaissances littéraires, artistiques et cinématographiques afin de nourrir leur problématique et de faire écho au texte proposé. On conseillera donc aux candidats de tirer le meilleur parti possible des exemples souvent intéressants qu'ils exposent, en les insérant dans une réflexion dynamique et problématisée.

Langue

Le Jury félicite les candidats pour leur niveau d'italien qui dépasse souvent le niveau B2 du CECRL. On déplore cependant dans certaines copies la présence de nombreuses erreurs d'orthographe et de conjugaison qui entravent la bonne compréhension de la copie.

Traduction

Cet exercice permet au jury d'apprécier la capacité des candidats à restituer le sens d'un passage du texte dans une langue française correcte et idiomatique. Il s'agit en particulier, dans le travail de précision qu'est la traduction, d'éviter les calques sur la syntaxe et le lexique de la langue italienne. Pour cela, il est indispensable d'avoir non seulement une bonne maîtrise des deux langues mais aussi une bonne connaissance des spécificités de chacune.

Proposition de traduction

Le lendemain, il avait presque oublié l'incident, ou plutôt s'efforçait-il de ne pas y penser. Mais le soir, à table, profitant d'un moment où son père n'était pas présent, sa mère lui fit remarquer sèchement : « A l'avenir, rappelle-toi que l'on n'entre pas dans les chambres sans frapper. » Luca rougit et éprouva une envie subite de répondre : « Et vous, pourquoi m'avez-vous fait prier tant d'années agenouillé devant votre argent ? » La phrase lui vint du cœur, comme si elle s'était formée d'elle-même, pendant son sommeil, par coagulation spontanée, pareillement à la glace lors des nuits d'hiver. Il sut tout de suite que c'était la phrase qu'il fallait dire et il comprit qu'elle contenait bien plus que ce qu'il voulait y mettre lui-même. Mais il se retint et baissa la tête, faisant mine d'être mort de honte.

Quelques remarques sur la traduction

Le passage proposé ne posait pas de problème lexical majeur mais requérait un véritable travail de médiation et empêchait toute traduction littérale. Ainsi, certaines expressions telles que *o meglio, in un momento che, più di quanto* ont représenté une difficulté dans de nombreuses copies.

L'extrait concentrait quelques faits de langue typiques de l'exercice de la traduction : l'omission du possessif en italien (**sa** mère, pendant **son** sommeil), le gérondif, le cas particulier du futur dans le passé ou encore la traduction d'*il faut*.

L'effort fait par les candidats pour rester fidèles à l'esprit du texte a été apprécié. Seul *provò un impulso* a été à l'origine d'un contre-sens, compréhensible en première lecture, qui devait être dissipé en fin de passage ou après une relecture attentive de l'extrait une fois traduit.

Le jury a observé une maîtrise plus que fragile du passé simple en français. La tentative de le transposer au passé composé ne se justifiait nullement dans ce passage narratif. La maîtrise de ce temps a permis de mettre en valeur certaines copies.

Pour conclure, le jury encourage les futurs candidats à se préparer en lisant le plus possible pour affiner leur perception des textes, leur maîtrise de la langue et prendre ainsi toujours plus de plaisir à découvrir d'autres horizons.